

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 27 juillet 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 17/07/2020 <i>L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 10	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 10	
Pour: 10	Représentés:
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents: Alexandre BORRELLY
	Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Budget eau : admissions en non valeur. - DE_2020_034

Sur proposition de Madame la Trésorière, par courrier explicatif du 15/10/2019, Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non valeur des titres de recettes :

N°15 de l'année 2016 : facture eau 0,96 €

N°15 de l'année 2016 : facture eau, 1,74 €

N°13 de l'année 2017 : facture eau, 5,74 €

N°13 de l'année 2017 : facture eau, 10,73 €

N°13 de l'année 2017 : facture eau, 16,77 €

N°15 de l'année 2016 : facture eau, 17,55 €

N°13 de l'année 2017 : facture eau, 24,42 €

N°16 de l'année 2018 : facture eau, 107,88 €

N°16 de l'année 2018 : facture eau, 162,91 €

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 348,70 €

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours du service eau.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/08/2020
004-210402343-20200727-DE_2020_034-DE

